



**DEMANDE D'AUTORISATION ANNUELLE
D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
PAR UN ETALAGE**

du 1er septembre 2018

au

31 août 2019

Service du Commerce et de l' Artisanat

Tarifs

Annuels : Inférieur à 0,80m : 42,76 €
 Supérieur à 0,80m : 103,03 €

Par mois : Inférieur à 0,80m : 3,56 €
 Supérieur à 0,80m : 8,65 €

Par an hors centre ville : 10,20 €

Installation sans autorisation le m²/jour avec un
minimum de 10 jours : 2,68 €

NOM et Prénom du demandeur :

Agissant en qualité de :

Nom de l'établissement :

Forme commerciale : SARL Entreprise individuelle Autres
A préciser :

Adresse de l'établissement

.....

N° de téléphone :

N° de télécopie :

Courriel :

Sollicite l'autorisation d'occupation du domaine public pour l'installation d'un étalagesoit :

Dimensions Souhaitées : ***INDIQUEZ LES DIMENSIONS PRECISES***

Longueur au droit de la façade : mètres

Largeur ou profondeur :mètres

CHEVALETS : Conformément à l'article 22 du règlement local de la publicité les dimensions totales des chevalets ne doivent pas excéder 1.20m de haut sur 0.80m de large et ne pourront être en aucun cas support de publicité (ex : marques) Les chevalets sont limités à 1 seul par façade commerciale et par côté de rue, ils doivent être amovibles et ils ne doivent pas entraver la libre circulation des piétons.

Le soussigné déclare sur l'honneur que les renseignements communiqués sont exacts.

Fait à BERGERAC le

Signature